



TRAVERSES FORMATION
Maison des Associations
1018 Quartier du Grand Parc
14200 Hérouville Saint Clair
traverses14@gmail.com
www.traverses.net

N° SIRET : 417890019 00041
Code APE : 8559A
Certifié Datadock



Formation à l'écoute rogérienne

Se former à l'écoute rogérienne, c'est à dire à une écoute empathique, centrée sur la personne.
Pour Rogers, "L'empathie consiste à saisir avec autant d'exactitude que possible les références internes et les composantes émotionnelles d'une autre personne et à les comprendre comme si l'on était cette autre personne."

Public

Toute personne se trouvant en posture d'écoute dans un cadre professionnel ou associatif.

Pré-requis

S'engager à suivre la formation sur sa totalité.

Objectifs

- Connaître les champs théoriques, conceptuels et pratiques de l'écoute rogérienne.
- Développer une posture centrée sur la personne et une relation empathique.
- Connaître les différentes phases et étapes d'entrée en relation.
- Expérimenter par des mises en situations les qualités définies par Rogers : empathie, congruence, acceptation inconditionnelle.
- Mettre en œuvre une démarche d'auto-supervision pour progresser dans sa pratique de l'écoute active.

Compétences visées

- Établir la relation avec la personne écoutée.
- Analyser une demande pour établir une relation de confiance et faire une alliance de travail si nécessaire.
- Développer les compétences techniques et relationnelles d'écoute afin d'établir une relation de confiance et de soutien.
- Identifier sa manière d'être, ses attitudes en écoute pour mieux en saisir l'impact sur les écoutés.

Contenus pédagogiques

- Les différentes étapes d'entrée en relation : identification de la situation et développement de l'écoute active (respect, empathie, congruence, sensibilité au non verbal, distance à l'autre)
- **Les compétences nécessaires pour mieux accompagner** : reflets, résumés, questions ouvertes, silences.

Moyens et méthodes pédagogiques

Conçue par Conrad Lecomte et son équipe de recherche, c'est une pédagogie fondée sur l'apprentissage expérientiel. Cette démarche requiert une implication personnelle. La méthodologie comporte, chaque jour, des **mises en situation** d'écoute en **petits groupes**, accompagnés d'un formateur-superviseur.

- Chaque participant est tour à tour écoutant, écouté, observateur.
- Les écoutes portent sur des difficultés réelles que chaque stagiaire rencontre dans sa pratique bénévole.
- Après chaque mise en situation, le stagiaire écoutant bénéficie d'un temps de feedback centré sur ses perceptions, son ressenti, ses interventions et ses objectifs de développement.
- Le soir, à l'aide de grilles d'analyse, il est invité à retravailler individuellement l'enregistrement de l'écoute qu'il a conduite.

Moyens mis en œuvre pendant le stage : matériel d'enregistrement et grilles d'analyse.

Des apports théoriques en lien avec les mises en situation sont proposés par les formateurs ainsi que des **moments collectifs (ateliers d'apprentissages)** sur les savoir-faire. La diversité des expériences vécues et l'articulation s'établissant entre la pratique et la théorie permettent l'apprentissage et l'intégration progressive des compétences.

La méthodologie expérientielle choisie et le travail de mises en situation en petits groupes favorisent l'appropriation des contenus et l'implication des stagiaires.

L'animation du stage par deux formateurs-superviseurs correspond à une exigence de qualité : elle permet de superviser des petits groupes de 4 à 5 participants, de mieux se centrer sur la subjectivité de chacun afin de pouvoir les accompagner individuellement de manière spécifique. Elle facilite les échanges, l'apprentissage individuel et collectif ; de plus elle contribue à la complémentarité entre formateurs au bénéfice de l'accompagnement des stagiaires.

Cette formation est conçue dans un cadre de confidentialité du contenu des échanges et sur la base du volontariat des participants.

Evaluation de la formation

Evaluation des compétences acquises par les stagiaires : questionnaire d'autoévaluation de ses apprentissages au regard des compétences énoncées.

Evaluation de la qualité de la formation : questionnaires d'évaluation établis par *TRAVERSES FORMATION*, à l'issue de la formation et à 6 mois.

Suivi pédagogique post-formation

Moyens mis en œuvre pour permettre l'intégration des compétences acquises en formation et l'analyse des entretiens : supports d'observation et d'analyse d'entretiens, supports de réécoute pour développer la réflexivité sur sa pratique, bibliographie pour aller plus loin.

Formateurs

Membres de l'association **TRAVERSES FORMATION**, les formateurs sont psychologues et/ou spécialistes de l'entretien, de l'analyse de pratique professionnelle et de la supervision professionnelle, ils ont été formés et validés par Conrad LECOMTE (Professeur émérite de Psychologie du Counseling à l'Université de Montréal) et son équipe universitaire québécoise ou par l'association **TRAVERSES FORMATION**.

Informations pratiques

Formation en présentiel qui se déroule sur 2 jours.

Cette formation s'adresse exclusivement à des organismes qui en feraient la commande.

Tarifs : 1200€/journée pour 2 formateurs pour un groupe de 8 à 10. Frais variables : déplacements de formateurs, location de salles et frais d'hébergement des formateurs (sur la base de 110€/jour).

Contactez par mail l'association **TRAVERSES FORMATION** : traverses14@gmail.com

Ou contactez directement le président : Mail : gilles.gautheron17@gmail.com ; Tél.: 06 08 51 15 54

❖ **Délais d'accès : sous 6 semaines entre la commande et la réalisation.**

Les personnes ayant des besoins spécifiques pour pouvoir suivre cette formation, peuvent prendre contact avec : Christine Daux-Esch, référente handicap chrisdaux59@gmail.com

TRAVERSES FORMATION : Formation à l'entretien de counseling, autosupervision méthodologie Lecomte.

Formation d'Intervenants en Analyse de Pratiques Professionnelles

Analyse de Pratiques Professionnelles Supervisions individuelles et de groupes.

Nos formations sont conformes au décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 de la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle.